

TRANSPARENCY DECLARATION

In accordance with article 14, paragraph 1 of the law of May 2, 2007 relating to the disclosure of major holdings, CFE announces that it has received, on September 2, 2022, the attached transparency declaration, from which it follows that Moneta Asset Management holds a 3.03% stake in Compagnie d'Entreprises CFE/Aannemingsmaatschappij CFE SA/NV. This declaration is made following the crossing, on June 30, 2022, of the declaration threshold of 3%.

About CFE

CFE is a multidisciplinary integrated group addressing attractive growth markets in Belgium, Luxembourg and Poland. Thanks to leading companies and innovative projects, the group focuses on four segments: real estate development, multitechnics, construction & renovation and investments. From acquisition to maintenance: with complementary expertise, CFE offers end-to-end solutions to its customers. The group is developing the world of tomorrow through its pioneering role in sustainability, its urge for innovation and its will to have an impact on society. CFE realizes this ambition with passionate employees and strong partnerships.

CFE is listed on Euronext Brussels and is 62.12% owned by Ackermans & van Haaren.

* *
*

Note to editors

For further information, please contact:

*Fabien De Jonge, Chief Financial Officer - tel. +32 2 661 13 12 - mail : fabien_de_jonge@cfel.be
Ann Vansumere, Communication Manager - tel. +32 2 661 13.97 - mail : ann_vansumere@cfel.be*



Notification de transparence

Formulaire TR-1 BE

PART I

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

Nom	CFE
Numéro d'identification	0400-464-795

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote



4. Notification par

Une personne qui notifie seule



5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
MONETA ASSET MANAGEMENT	36, rue Marbeuf, 75008 Paris France



6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)



i Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

30/06/2022 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

3

i Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

25 314 482

i Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote	# droits de vote	% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	<u>Non liés à des titres</u>	Attachés à des titres	<u>Non liés à des titres</u>
Moneta Asset Management		767 147		3.03%	
TOTAL		767 147	0	3.03%	0.00%



i Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ , puis terminer par les détenteurs seuls.

Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime. Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche **[CALCULER]** ci-dessous.

Après la transaction						
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
TOTAL				0	0.00%	+



Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	767 147

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Moneta Asset Management (Moneta AM) est une société indépendante agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Cette notification concerne des droits de votes résultant de titres détenus par les OPC gérés par Moneta AM. Moneta AM exerce les votes dans le meilleur intérêt des OPC qu'elle gère, indépendamment des intérêts de ses dirigeants et collaborateurs qui sont ses seuls actionnaires (directs ou indirects), sans instruction de quiconque, et indépendamment des intérêts de tout autre tiers.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

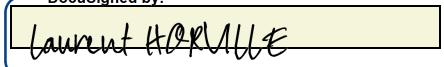
Détenteur cessera de détenir/
détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du (DD/MM/YYYY)

13. Information supplémentaire

Fait à Paris

Le 02/09/2022 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité Laurent HORVILLE, Par délégation de signature

Signature 

DocuSigned by:
Laurent HORVILLE
C3D3A425B8384C8...